

/ Logements sociaux

Vous souhaitez effectuer une demande de logement conventionné ?

La majorité des logements conventionnés présents sur la commune appartiennent à Brest Métropole Habitat. La commune dispose également de logements appartenant à Finistère habitat, Logis Breton et Armorique Habitat.

Les personnes désirant obtenir un logement conventionné à Guipavas doivent déposer un dossier (cerf n°14069*02) auprès d'un des organismes HLM ou directement sur www.demandelogement29.fr

Une fois la demande enregistrée, les demandeurs doivent communiquer leur numéro unique départemental de demande de logement au CCAS de Guipavas. À noter cependant que les demandes d'appartements sont très nombreuses et que l'attente peut être importante.

Liste des bailleurs sociaux disposant de logements sur la commune de Guipavas :

> **Brest Métropole Habitat**

68 rue de Glasgow

BP 92251 29222 Brest Cedex 2

www.bm-h.fr

02.29.00.45.00

> **Armorique Habitat**

Parc d'Innovation de Mescoat

29419 Landerneau Cedex

www.armorique-habitat.fr

02.98.85.42.20

> **Finistère habitat (ex-Habitat 29)**

Duguesclin

29800 Landerneau

www.finisterehabitat.fr

02.98.21.64.31

> **Le Logis Breton**

58 rue de la Terre Noire

29334 Quimper Cedex

www.lelogisbreton.com

02.98.55.81.91